

Nouvelles

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **NIKE-Bulletin**

Band (Jahr): **4 (1989)**

Heft 2: **Gazette**

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

NOUVELLES

L'Institut Suisse pour l'Etude de l'Art (ISEA)

Un nombre impressionnant d'oeuvres d'art qui n'avaient jamais fait l'objet d'un travail de documentation, ont disparu pendant la deuxième guerre mondiale sans qu'il ait été possible de reconstituer leur histoire. A la fin des années 40, préoccupés par ce problème, quelques idéalistes, assistants d'université, responsables de musées, hommes politiques et amateurs d'art se sont regroupés pour tenter d'y remédier et ont fondé en 1951 L'Institut Suisse pour l'Etude de l'Art (l'ISEA). L'objectif principal de cet institut, dirigé depuis 1962 par Hans A. Lüthy, est l'inventorisation scientifique, la documentation, la recherche technologique et historique du patrimoine artistique meuble de notre pays, la promotion de l'étude de l'art en Suisse, l'élargissement de la connaissance de l'art suisse ainsi que la publication des résultats des recherches résultant de ces activités.

L'ISEA aujourd'hui

Malgré des débuts modestes, l'ISEA est devenu une organisation qui, à l'heure actuelle, emploie environ 50 collaborateurs, certains à temps complet, d'autres à temps partiel. En automne 1987, une 'Antenne Romande' a vu le jour à l'Université de Lausanne qui permet à l'ISEA d'intensifier ses activités en Suisse romande. L'ISEA dorénavant représenté dans les diverses régions linguistiques de notre pays, est donc plus que jamais une association d'envergure nationale, constituée au sens de l'article 60 du Code civil suisse, indépendante du point de vue politique et neutre sur le plan confessionnel; elle est actuellement présidée par l'ancien secrétaire d'Etat Raymond Probst et compte à l'heure actuelle 2000 sociétaires. L'ISEA n'aurait pas pu continuer à exister si en 1981, le Conseil fédéral ne l'avait pas reconnu comme un institut universitaire, en tant que tel il tombe sous le coup de la Loi fédérale sur l'aide aux universités et bénéficie de subventions fédérales importantes qui s'ajoutent aux contributions accordées par l'Etat et le Canton de Zurich et aux montants des cotisations des sociétaires (personnes privées, entreprises, institutions, communes et cantons). L'ISEA couvre enfin une grande partie de son déficit budgétaire par le produit de ses propres travaux.

Les domaines d'activités de l'ISEA

Conformément à ses statuts, l'ISEA est avant tout un institut de documentation et de recherche dont les activités

sont en relation directe avec la pratique et consistent essentiellement dans la mise en place d'une infrastructure documentaire sur l'histoire de l'art en Suisse. Du point de vue de l'organisation, l'ISEA est divisé en départements: Rédaction, Histoire de l'art, Technologie, Restauration, Services (dépendants directement de la direction).

Le département Histoire de l'art comprend les sections suivantes: Bibliothèque, Inventorisation, Documentation, toutes sans exception dirigées par des spécialistes. La bibliothèque, la plus importante de notre pays dans ce domaine, contient toutes les publications sur l'art et l'histoire de l'art en Suisse depuis le Moyen-Age, tous les catalogues des collections des musées suisses et étrangers, tous les catalogues des expositions les plus importantes ainsi que les nouvelles publications parues dans le domaine de la critique d'art et de la technologie de la restauration. Grâce à la spécialisation de sa bibliothèque, l'ISEA s'est vu confier le secrétariat suisse de la bibliographie internationale d'art RILA publiée par le J. Paul Getty Trust.

La section Inventorisation s'occupe de répertorier de manière scientifique le patrimoine artistique meuble de notre pays. Elle compte à l'heure actuelle plus de 63'000 pièces recensées et représente de ce fait les archives photographiques les plus importantes existant sur la peinture et sur la sculpture suisses. Chaque année 3000 nouvelles pièces viennent s'ajouter à ce catalogue. Chaque nouvelle pièce recensée est accompagnée d'une fiche signalitique, d'un négatif, d'un agrandissement en noir et blanc et d'une diapositive en couleur. Pour les catalogues qu'il publie en collaboration avec les musées, l'ISEA ne s'occupe pas seulement de répertorier les objets que possèdent les musées. Les archives de l'ISEA ont en effet une valeur particulière parce qu'elles prennent également en compte une grande partie des collections privées suisses de peintres suisses et étrangers, normalement difficilement accessibles, en respectant bien entendu l'anonymat de leurs propriétaires. Un inventaire bien constitué et de bonnes photographies représentent une base indispensable à la recherche. L'ISEA exécute également des inventaires pour des tiers et délivre des extraits d'archives pouvant servir de certificats d'authenticité, de plus en plus indispensables à l'heure actuelle compte tenu des prix pratiqués sur le marché de l'art.

Il est évident que l'engouement actuel pour les objets d'art a des répercussions sur le flot toujours croissant de cartons d'invitation, de listes de prix, d'articles de journaux et de reproductions. La section Documentation créée dans les années 70 grâce à une subvention exceptionnelle de la Confédération et du Canton de Zurich conserve tous ces documents. Cette section contient plus de 5000 dossiers sur des artistes suisses décédés et – ce qui peut étonner les profanes – en contient autant sur des artistes suisses en vie et ne cesse d'augmenter sa collection grâce aux renseignements fournis par plus de 20 journaux et grâce aux contacts avec les galeries d'expositions. Cette section s'occupe éga-

lement de classer des archives de valeur (documents, œuvres posthumes, manuscrits, photographies).

La Recherche technologique et la Restauration forment un département indépendant qui s'occupe en théorie et en pratique de la conservation et de la restauration scientifiques de peintures et de sculptures et qui effectue également des études technologiques. Ce département s'est fixé comme objectif de faire progresser l'étude des dommages constatés sur les peintures datant du XIX^{ème} siècle plus particulièrement, en mettant l'accent sur la recherche technologique systématique. C'est au cours des dernières années surtout que l'on a pu constater une évolution des problèmes traités par le département. Au début la tâche du département consistait essentiellement à sauver et à conserver des œuvres d'art significatives par des travaux de restauration appropriés et bien exécutés ainsi qu'à former des restaurateurs et des conservateurs qualifiés. A l'heure actuelle, le travail effectué par ce département s'orient plutôt vers la mise au point de méthodes scientifiques de conservation et d'étude des œuvres d'art et vers leur application dans la pratique. L'ISEA accorde une importance toute particulière à la recherche appliquée en relation directe avec l'objet à restaurer et concentre ses efforts sur la poursuite du projet du PNR 16 'Les liants picturaux sur les peintures du XIX^{ème} siècle'. Les résultats obtenus dans ce domaine sont très appréciés et déjà utilisés par un bon nombre de spécialistes.

Ce département emploie à l'heure actuelle 5 restaurateurs à plein temps ainsi qu'un conseiller scientifique; ces spécialistes travaillent principalement à la restauration et à la conservation des œuvres d'art confiées à l'ISEA, ils s'occupent également de superviser les expositions, de régler les problèmes de climatisation et d'éclairage, d'évaluer les dommages par expertise lors d'accidents, d'apprécier l'état de pièces achetées ainsi que de délivrer des attestations d'âge et des certificats d'authenticité. N'importe qui peut faire appel à ces experts. L'ISEA a abandonné ses activités en matière de formation des restaurateurs depuis que l'Ecole d'arts appliqués de Berne propose un cours sérieux de formation spécialisée pour les restaurateurs sur le thème 'peintures murales et tableaux sur chevalet'. L'ISEA offre cependant aux restaurateurs ayant effectué une formation d'au moins 4 ans la possibilité de suivre un cours en principe limité à un an. L'ISEA consacre beaucoup de temps à mettre au point une volumineuse documentation sur les technologies employées dans l'étude et la restauration des œuvres qui lui sont confiées. Depuis 1987, l'ISEA est équipé d'un ordinateur (traitement de texte et programme de données) et prévoit son raccordement aux grandes banques de données (comme par exemple le Getty Conservation Network) en 1989/90. Pour réunir le plus de documentation possible, l'ISEA dispose d'une bibliothèque de travail spécialisée qui comprend à l'heure actuelle environ 450 titres et en plus d'archives sous forme de collections qui sont continuellement agrandies. Elles contiennent: une collection d'estampilles de toiles, une collection de couches stratigraphiques,

NOUVELLES

une collection d'échantillons de toiles, une collection de échantillons de vernis, les archives des rapports des travaux de restauration, les archives des rapports des études technologiques, les archives des contrefaçons, les archives des radiographies, les archives des pigments comparatifs, une collection de diapositives sur les dommages constatés sur les peintures et sur les sculptures.

Les collaborateurs de l'ISEA participent également à des travaux de recherche; ils étudient la littérature spécialisée dans le domaine des techniques de peinture, développent de nouvelles techniques picturales et font des études comparées entre les divers procédés. Ils mettent également au point de nouvelles installations et de nouveaux appareils (par exemple: table à pression basse, pièce climatisée). Parmi les nouvelles installations que le département a l'intention d'acquérir bientôt, on peut entre autres citer un appareil d'essais 'xenotest' pour la stabilité des matériaux. En 1989, l'ISEA pense pouvoir acheter une installation à microfluorescence aux rayons Y grâce à des subventions fédérales et des dons de personnes privées. Cette acquisition permettrait de procéder à des études de peintures sans risque de les détruire et apporterait ainsi un complément d'information aux méthodes morphologiques et optiques déjà utilisées. Ce n'est que grâce à cet appareil qu'il serait possible de faire des études comparatives des techniques picturales, à l'heure actuelle, les études en cours concernant les œuvres de Frank Buchser et d'Albert Anker. L'ISEA souhaite avoir à sa disposition plus de moyens de contrôle pour rédiger les certificats d'authenticité qui lui sont de plus en plus souvent demandés et prévoit l'achat d'un ordinateur pour le traitement digital des peintures par réflectographie à infrarouge. L'ISEA juge très productive l'étroite collaboration entre les spécialistes des arts, les restaurateurs et les scientifiques spécialistes des sciences physiques et naturelles car elle se révèle être un instrument de travail permettant de trouver des solutions à des problèmes qui dépassent parfois les compétences individuelles de chacun. Cette collaboration est particulièrement efficace lorsque l'ISEA doit effectuer des travaux d'expertise pour les tribunaux ou pour les assurances.

Tous les résultats scientifiques des recherches effectuées dans les domaines Histoire de l'art et Technologie de la restauration sont publiés par le département Rédaction. Ce département s'occupe, d'une part de planifier et de contrôler les publications élaborées au sein de l'ISEA et d'autre part, il étudie les manuscrits d'auteurs extérieurs à l'Institut et émet des avis critiques. Une grande partie des activités de ce département est consacrée à l'importante série 'Catalogue des œuvres des artistes suisses' qui a vu le jour en 1973 et qui sera bientôt complétée par une nouvelle série moins

NOUVELLES

importante de monographies d'artistes, chaque monographie étant accompagnée du répertoire des oeuvres de l'artiste. L'ISEA participe dans bien d'autres domaines à la connaissance de l'art en Suisse. A ce propos il convient de citer les expositions itinérantes didactiques conçues pour un grand public ainsi que les expositions organisées en Suisse ou à l'étranger par l'ISEA, seul ou en collaboration avec d'autres instituts, à l'occasion desquelles sont publiés des catalogues remarquables.

De telles expositions seraient impossibles sans les bonnes relations que l'ISEA entretient depuis toujours avec les collectionneurs privés. Ces contacts s'établissent grâce au nombre important de membres que compte l'ISEA et grâce aux certificats d'authenticité particulièrement appréciés des collectionneurs mais également par les évaluations et les déclarations de dommages causés aux oeuvres d'art que l'Institut établit pour les assurances, les successions et les impôts (en aucun cas dans un but commercial) et qui lui permettent d'avoir une bonne connaissance du monde des collectionnerus. Ces travaux d'évaluation sont en général effectués par le département Services.

Présent et futur

A l'heure actuelle l'ISEA s'efforce de promouvoir la collaboration entre les divers départements afin de réaliser d'importants projets; en ce moment l'Institut travaille à l'organisation de l'exposition qui présentera à la Chartreuse d'Ittingen les pièces remarquables de l'importante collection Hodler de Max Schmidheiny. Parallèlement, les départements Histoire de l'art, Rédaction, Technologie et restauration préparent en collaboration avec le Musée d'art de Soleure une grande rétrospective du célèbre peintre soleurois Frank Buchser et rédigent à cet effet un catalogue. Au début des années 90, l'ISEA pense disposer des premiers résultats de la banque de données culturelles et publier le répertoire des artistes suisses actifs de 1980 à 1990. Simultanément, l'ensemble des archives sur les artistes suisses doit être informatisé et servir de base à la rédaction d'un catalogue des artistes suisses dont la publication est prévue pour la fin de ce siècle.

Afin de mieux remplir sa mission dans le domaine de la recherche, l'ISEA souhaiterait concentrer davantage ses efforts sur le travail effectif et consacrer moins de temps aux problèmes financiers. Si comme cela est prévu, l'ISEA est régi à partir de 1991 par la Loi fédérale sur la recherche, la situation financière, jusqu'à présent toujours précaire, devrait définitivement s'améliorer sans quoi il est à craindre que la

vocation scientifique de l'Institut ait à la longue à souffrir du manque de subventions.

Roman Hollenstein
Christian Marty
Bruno Mühlethaler

L'Inventaire Suisse d'Architecture 1850 – 1920 (INSA)

Publié par la Société d'Histoire de l'Art en Suisse, Berne

La Société d'Histoire de l'Art en Suisse (SHAS) publie en plus de la série 'Les Monuments d'Art et d'Histoire de la Suisse' (1927 et suiv.) qui comprend à l'heure actuelle 80 volumes, un deuxième inventaire d'envergure nationale: 'L'Inventaire Suisse d'Architecture' (INSA).

L'INSA a été d'une part créé pour lutter contre la destruction des monuments historiques d'architecture à la fin des années 60 et au début des années 70, d'autre part pour tenter de rassembler de la documentation sur la période architecturale de l'historisme tardif et sur la période de transition avec l'époque moderne des années 20 qui n'ont jamais fait l'objet d'études approfondies.

Création et objectif

C'est en 1973 que la SHAS a obtenu le soutien du Fonds national suisse de la recherche scientifique pour l'élaboration de cet inventaire. L'objectif de la SHAS était de réaliser un inventaire de la période architecturale située entre le classicisme et le 'Neues Bauen' en Suisse pouvant servir aux offices de conservation des monuments historiques et aux services d'aménagement national et local dans l'exercice de leurs activités, à savoir, la conservation et l'entretien du patrimoine architectural. L'INSA a été en fait au départ pensé comme un 'inventaire d'urgence', un inventaire succinct n'ayant pas de vocation archivistique, un inventaire schématique concentré sur l'architecture. Une fois les premières expériences réalisées il a cependant fallu se rendre à l'évidence qu'il fallait définir les limites d'une telle entreprise, il a donc été décidé de renoncer à un inventaire global du patrimoine suisse qui, même présenté sous sa forme la plus succincte n'aurait pas pu être mené à bien dans des délais utiles, et de concentrer les efforts sur un inventaire architectural des 40 villes les plus importantes et les plus peuplées de Suisse pendant la période allant de 1850 à 1920 englobant un travail archivistique minimal. Des discussions approfondies avec les organismes concernés par la publication d'un tel inventaire ont permis d'élaborer le projet qui prévoit en fait de garder à l'inventaire sa forme sommaire et schéma-

tique mais qui y intègre cependant une documentation de base détaillée sur les résultats des recherches effectuées dans chaque localité. Cet inventaire qui à l'origine était essentiellement conçu comme un instrument de travail pouvant servir à la conservation des monuments historiques a donc changé ses objectifs et met dorénavant l'accent sur l'histoire de l'architecture et l'histoire de l'art et souhaite même englober l'histoire de la civilisation en général.

Nature et statut

Ce n'est que par une sorte de recherche systématique qu'il a été possible de concilier les intérêts en partie opposés qui souhaitaient la réalisation d'un premier inventaire englobant tout le patrimoine architectural suisse. L'objectif était de donner un aperçu de l'importance de l'activité dans le secteur de la construction mais également, en plus, de dégager les grandes lignes de l'évolution dans ce domaine, ses particularités et de souligner les efforts entrepris pendant la période concernée par l'inventaire en matière de conservation, d'organisation et de réglementation, conséquences de l'expansion de l'activité dans le secteur de la construction. C'est pourquoi, c'est à cette époque que l'on a assisté à la création et à l'extension d'institutions aux objectifs communs touchant à la protection du patrimoine national et à la conservation des monuments historiques ainsi qu'au développement de domaines comme ceux des archives, de la cartographie, de la photographie et de la statistique.

L'objectif de l'INSA n'est pas seulement de répertorier les types traditionnels de construction considérés d'importance sur le plan architectural selon les critères artistiques et esthétiques et auxquels les volumes 'Les Monuments d'Art et d'Histoire de la Suisse' consacrent des chapitres élogieux et détaillés en fonction des nouvelles directives de la SHAS et pour une période allant jusqu'aux limites du 'Neues Bauen'; l'INSA souhaite plutôt donner un aperçu de l'activité dans le domaine de la construction à tous les niveaux. Il répertorie donc aussi bien les installations et les appareils faisant partie de l'infrastructure des constructions qui ne répondent pas forcément à des critères artistiques ou esthétiques (rails de chemins de fer, etc.). Ce type d'inventaire se justifie dans la mesure où l'INSA ne vise pas la protection ou la conservation de ces objets. Les constructions figurant dans l'inventaire peuvent être considérées comme des objets à protéger mais leur protection devrait être assurée par un acte administratif.

Organisation et structure

Pendant la première période de son existence, l'INSA n'a pu exister que par le soutien apporté par le Fonds national suisse. A l'heure actuelle, il est largement financé par des contributions communales, cantonales et fédérales et jouit du soutien de personnes privées. La SHAS offre chaque

NOUVELLES

année les volumes nouvellement parus à ses membres et assure ainsi un tirage de plus de 10 000 exemplaires pour chaque volume publié.

L'INSA s'est fixé comme objectif la publication de 10 volumes (4 ont déjà parus, 2 sont en cours de réalisation, 1 en cours d'élaboration); il prévoit par la suite la publication de volumes concernant l'inventaire des régions rurales (2 ou 3 volumes), d'un répertoire des architectes et des artisans (servant également de registre) et d'un volume de synthèse qui, sous le titre 'Stadt- und Städtebau in der Schweiz 1850 - 1920', devrait résumer les résultats des recherches.

Chaque inventaire est présenté de la même façon afin de permettre aux lecteurs de faire des comparaisons les plus précises possible entre les divers résultats. Chaque inventaire comprend quatre chapitres principaux (aperçu chronologique, évolution de l'habitat, inventaire topographique, annexes). Il est en effet important que dans les différents exposés les divers responsables des décisions prises soient mentionnés (autorités, maîtres d'œuvre, architectes), il est également essentiel que dans la deuxième partie les principales caractéristiques des lieux soient étudiées et que la partie topographique tienne compte du système de classification alphabétique des rues créé à cette époque afin de permettre une identification rapide. D'une manière générale, cette présentation permet de disposer d'une documentation relativement importante sur l'activité dans le domaine de la construction et sur les événements dont elle est constituée et sur l'évolution qui découle de cette époque (1850 - 1920).

Au premier abord, l'INSA apparaît comme un inventaire spécialisé mais va en fait bien au-delà de cela dans la manière dont il a été conçu: il tente de comprendre l'activité dans le domaine de la construction qui est née de l'évolution de la période située entre 1850 et 1920 et offre également un panorama des années décisives pour la Suisse après la fondation de l'Etat fédéral. D'un point de vue scientifique, cet inventaire est considéré au niveau européen comme une entreprise pilote, aussi importante que la série 'Les Monuments d'Art et d'Histoire de la Suisse'.

Hans Martin Gubler
Viceprésident SHAS

Volumes de l'INSA publiés jusqu'à présent:

Vol. 1: Aarau, Altdorf, Appenzell, Baden / Zurich 1984, 512 pages, 1330 illustrations.

Vol. 2: Basel, Bellinzona, Bern / Zurich 1986, 544 pages, 820 illustrations.

NOUVELLES

Vol. 3: Biel, La Chaux-de-Fonds, Chur, Davos / Zurich 1982, 464 pages, 1753 illustrations.

Vol. 4: Delémont, Frauenfeld, Fribourg, Genève, Glarus / Zurich 1982, 491 pages, 1625 illustrations.

Volumes à paraître en 1990:

Vol. 5: Grenchen, Herisau, Lausanne, Liestal. Environ 480 pages.

Vol. 6: Locarno, Le Locle, Lugano, Luzern. Environ 500 pages.

Volume à paraître en 1992:

Vol. 10: Winterthur, Zug, Zürich. Environ 520 pages.

Volumes prévus:

Vol. 7: Montreux, Neuchâtel, Olten, Rorschach.

Vol. 8: St. Gallen, Sarnen, Schaffhausen, Schwyz.

Vol. 9: Sion, Solothurn, Stans, Thun, Vevey.

L'Association de travail pour la restauration du papier à Berne (AGPB)

'C'est la mémoire du monde que vous préservez et que vous mettez en valeur. Les archives de tous les pays, en gardant la trace des actes d'hier et leur cheminement éclairant mais aussi commandent le présent'.

Cette phrase que le Président français François Mitterrand a prononcée le 24 août 1988 à l'occasion du congrès international des archives à Paris sur l'importance des archives, pourrait également s'appliquer aux bibliothèques et aux musées qui abritent des collections de valeur historique sur papier, sur parchemin et sur papyrus. Ces livres, ces sources manuscrites et ces illustrations ne sont pas seulement importants parce que les informations qu'ils contiennent représentent des indices essentiels pour nous mais parce qu'en tant qu'objet, en tant que livre, document et estampe, ils doivent être conservés comme témoins d'une époque.

Prenons un exemple: les archives de l'Etat de Berne conservent tous les arrêts du Conseil d'Etat (gouvernement) et du Grand Conseil (parlement) sans exception de 1465 à nos jours, représentant environ 1600 volumes. Le contenu de

ces quelques 1600 volumes pourrait sans problème être enregistré sur microfilm (et le sera pour des raisons de sécurité) mais doit-on pour autant laisser ces documents à l'abandon ou les éliminer intentionnellement alors qu'ils contiennent les déclarations d'un Thüring Fricker ou d'un Diebold Schilling sur les décisions devant être prises alors que le gouvernement de Berne était menacé par l'armée de Charles le Téméraire? Certainement pas. Au même titre que la cathédrale gothique de Berne, qu'un tableau de Niklaus Manuel ou qu'une pendule des ateliers Funk, cette série de volumes est un bien culturel unique et exceptionnel qu'il convient de sauvegarder dans son intégralité, cela n'aurait aucun sens de ne conserver que le volume qui contient la décision de déclarer la guerre à Charles le Téméraire.

L'AGPB créée en 1982 à Berne a pour objectif de contribuer à la sauvegarde des biens culturels que contiennent les archives et les bibliothèques. Elle va continuer à oeuvrer dans ce sens même si la tâche se révèle difficile compte tenu du fait que le PNR 16 a mis un terme à ses activités. Nous sommes d'avis que la Suisse – nous entendons par là la Confédération, les cantons, les communes, les fondations et les personnes privées – ne peut pas se permettre de se laisser encore plus distancer par les autres nations civilisées.

Dorénavant l'AGPB concentre ses efforts dans les domaines suivants:

1. La qualité du travail effectué par les conservateurs et les restaurateurs doit être améliorée en Suisse et atteindre un très haut niveau qui soutienne la comparaison avec ce qui se fait sur le plan international. Il faut tout d'abord convaincre les directeurs d'archives, de bibliothèques, de musées et de collections de l'importance de cet objectif car ce sont eux en réalité qui sont responsables des mesures prises pour sauvegarder notre patrimoine culturel et non pas les restaurateurs à qui sont confiées l'exécution du travail. Ce sont également eux qui doivent lutter avec toute l'énergie nécessaire auprès des autorités et des pouvoirs publics pour que leur soient accordés des moyens financiers suffisants pour engager du personnel qualifié et pour installer une infrastructure adéquate. C'est pour toutes ces raisons que notre but est de faire de l'AGPBerne une AGPSuisse.

2. Compte tenu de manque de jeunes qualifiés dans la profession, il convient de continuer à promouvoir la formation de restaurateurs hautement spécialisés. Grâce au cours de formation spécialisée de trois ans que l'AGPB et l'Ecole d'arts appliqués de Berne prévoient d'organiser, il va être possible de former des restaurateurs compétents qui seront capables, après discussion avec les scientifiques responsables d'archives et de bibliothèques, de mener à bien des travaux spécialisés dans des ateliers (dépendants des instituts concernés ou privés).

3. Le problème essentiel à résoudre au cours des années à venir est la conservation et la restauration rationnelle et

efficace de l'énorme quantité de livres, de revues et de documents imprimés ou écrits sur du papier fabriqué industriellement selon des procédés modernes. Le problème touche les millions de volumes que comptent les bibliothèques, les procès-verbaux de séances de gouvernement, d'importantes commissions, de conseils communaux, les documents provenant de duplicateurs (copies instantanées), les plans sur papier transparent des bâtiments classés monuments historiques, le papier recyclé dont la résistance archivistique testée par l'EMPA en collaboration avec les Archives fédérales et l'OCFIM est très limitée. L'AGPB aimerait mettre au point en collaboration avec l'industrie du papier des normes pour la fabrication du papier destiné à être archivé (papier pour les documents officiels et les procès-verbaux). Il serait en effet judicieux de publier sur un papier de fabrication spéciale les documents et les imprimés importants afin qu'ils ne viennent pas quelques décennies plus tard s'ajouter à la masse des pièces à restaurer faisant partie de notre patrimoine culturel.

Les objectifs de l'AGPB sont variés et il reste encore bien du travail à accomplir.

Karl F. Wälchli
Directeur des Archives d'Etat
du Canton de Berne
Président de l'AGPB

Liste des membres et des membres associés (été 1989) de l'AGPB

Membres: Stadt- und Universitätsbibliothek Bern / Schweiz. Bundesarchiv, Bern / Staatsarchiv des Kantons Bern / Bundesamt für Kulturpflege, Bern / Schweiz. Landesbibliothek, Bern / Burgerbibliothek Bern / Stadtarchiv Bern / Bernisches Historisches Museum / Kunstmuseum Bern / Stiftung Schweiz. Theatersammlung / Archives de l'ancien Evêché de Bâle, Porrentruy / Eidg. Militärbibliothek und Historischer Dienst / PTT-Betriebe (Bibliothek + Dokumentation, Museum)

Membres associés: Zentralbibliothek Zürich / ETH-Bibliothek Zürich / Staatsarchiv des Kantons Zürich / Zentralbibliothek Luzern / Staatsarchiv des Kantons Luzern / Archives de l'Etat de Neuchâtel / Staatsarchiv des Kantons St. Gallen.

NOUVELLES

Banque de données culturelles et artistiques suisse

Etat du projet au printemps 1989

C'est en novembre 1988 que la direction du projet 'Banque de données culturelles et artistiques suisse' s'est mise au travail dans les bureaux provisoires situés à la Engehaldenstrasse 4p à Berne. Six mois plus tard, elle vient de publier un rapport qui présente déjà quelques lignes directrices pour la création de cette nouvelle institution. Le Centre NIKE soutient ce projet au niveau administratif et va élaborer en collaboration avec la direction du projet un manuel servant à l'inventorisation des musées.

Le Canada, un modèle à suivre?

La Suisse n'est pas le premier pays à mettre au point une Banque de données culturelles et artistiques. C'est dans les années 60 qu'André Malraux a créé en France l'Inventaire Général des Monuments et des Richesses Artistiques de la France' (IGMRAF). Depuis 1972, le Canada possède un 'Canadian Heritage Information Network' (CHIN) qui relie tous les grands musées entre eux. Les inventaires individuels des musées sont enregistrés dans une banque centrale et un secrétariat général dispense des conseils et des prestations de service. La 'Museum Documentation Association' (MDA) de Grande-Bretagne a renoncé à l'élaboration d'une banque de données centralisée et concentre ses efforts sur la création de banques individuelles de données dans les musées. L'Allemagne fédérale, l'Italie et les pays scandinaves ont opté pour des concepts de planification et de réalisation très différents.

C'est sans doute le modèle canadien qui s'inspire de la structure fédéraliste du pays, qui correspond le plus aux possibilités et aux besoins de la Suisse. Le rapport des experts suisses de 1987 prévoit en effet de rassembler, grâce à des moyens techniquement simples, les inventaires des divers musées en un inventaire central. La condition sine qua non à ce projet est l'utilisation obligatoire par tous les musées du même catalogue de données et l'emploi d'un même code linguistique. Les expériences faites avec les installations informatiques des bibliothèques prouvent qu'il est presque impossible d'imposer des normes obligatoires sous forme de directives ou de recommandations. La seule possibilité d'établir des normes consiste à combiner la banque centrale avec des prestations de service. Les futurs partenaires (musées, instituts de recherche, scientifiques,

NOUVELLES

étudiants) doivent pouvoir tirer des avantages directs de leur raccordement à un système commun.

Caractéristiques du projet

Les travaux réalisés au cours des derniers mois ont permis de définir avec plus de précision l'idée fondamentale. Sur la base de l'analyse de l'état actuel de la situation, quelques mesures concrètes sont déjà au cours de réalisation.

– Au milieu des années 80, on s'attendait à une informatisation rapide de la part des musées. Comparé à ce qui a été réalisé dans les bibliothèques, la mise en place d'ordinateurs et de moyens de communication électroniques est encore très peu répandue dans les musées. Une enquête réalisée prouve que presque tous les musées suisses souhaitent acquérir au cours des prochaines années des moyens informatiques pour l'administration de leurs biens culturels et pour l'information des visiteurs mais ne disposent pas du personnel qualifié à cet effet. En outre, jusqu'à maintenant, il n'existe pas de logiciel pouvant être adapté aux différents besoins des musées à peu de frais. La direction du projet élabore en collaboration avec l'Association des musées suisses (AMS) des propositions pour une formation spécifique progressive en informatique des conservateurs de musées travaillant à temps complet ou exerçant cette activité en plus de leur profession. Un premier projet préconise un ensemble de mesures: la publication d'un manuel de l'inventorisation, la création d'un logiciel adapté aux besoins des musées et d'un programme de formation.

– Ce qui se passe en Allemagne fédérale et en France prouve que la création de banques de données locales et nationales nécessite un travail scientifique préliminaire de grande envergure. La condition indispensable à l'exploitation, à l'organisation et à la communication des données est l'utilisation d'un langage commun. Dans certains domaines touchant à l'histoire de l'art, à l'histoire des civilisations et au folklore, des règles existent déjà. Dans le cadre du projet de recherche du Fonds national suisse, ces règles doivent être adaptées à la situation en Suisse, être traduites dans les langues nationales et être accessibles aux musées et aux instituts de recherche.

– Même si l'informatisation des musées n'en est encore qu'à ses débuts, on note dans ce domaine une évolution rapide au niveau international. Une banque de données culturelles et artistiques suisse ne peut pas exister en tant que phénomène isolé et se doit d'être adaptée aux normes internationales. Une grande partie du travail de la direction du projet consiste à collaborer avec des institutions identiques à

l'étranger. Pour les pays de la Communauté européenne, le projet suisse basé sur des structures fédéralistes et sur le multilinguisme est un exemple très intéressant pouvant servir de modèle pour une banque européenne de données.

La direction du projet a pris contact avec les instances compétentes dans les pays de la Communauté européenne, avec les Etats-Unis et avec le Canada et essaie d'adapter le concept suisse aux normes internationales (principe de base: compatibilité avec les normes de la CE).

Compte tenu de ces objectifs, les responsables du projet ont demandé à la Confédération de classer le projet 'service d'assistance scientifique' selon l'article 16 de la Loi fédérale sur la recherche. Pour les deux prochaines années, le projet doit pouvoir disposer d'un budget de 1,5 million de francs, nécessaire à la mise en place de bases scientifiques (thésaurus, adaptation des données) et à la création d'un prototype de banque de données pouvant fonctionner. Le plan de financement provisoire prévoit le financement par la Confédération de l'infrastructure de la direction du projet, le financement par le Fonds national de l'élaboration du thésaurus et le financement par des personnes ou des institutions privées du prototype. De cette manière, jusqu'en 1991, les instances fédérales disposeront des bases nécessaires et pourront décider de la structure future et de l'organisation de la Banque de données culturelles et artistiques suisse.

Le modèle suisse: conditions à respecter

Les institutions culturelles, la Confédération, les cantons et les parlementaires ont accueilli avec intérêt la création de ce projet et en attendent beaucoup. La direction du projet doit maintenant établir quelles seront les possibilités de ce concept qui devra tirer un profit maximal des possibilités fascinantes de l'informatique mais qui devra également être adapté à nos proportions et aux structures de notre pays. Le projet ne doit pas dépasser certaines limites, doit tenir compte de la taille du pays et de sa structure fédéraliste et doit pouvoir bénéficier d'un financement à long terme. Même si au niveau de ses structures elle doit être adaptée aux proportions du pays, La Banque de données culturelles et artistiques suisse doit, sur le plan des résultats, atteindre un niveau de qualité très élevé.

Banque de données culturelles et
artistiques suisse
David Meili, Berne
Directeur du projet

L'Association de soutien au NIKE: nouvelles réjouissantes

Depuis la création officielle de l'Association de soutien au NIKE, le 21 mars 1988, le NIKE a réussi à obtenir un appui moral et financier émanant des milieux les plus divers. 14 associations, sociétés et organisations font dorénavant partie en tant que personnes juridiques de l'Association de soutien au NIKE (vous trouverez une liste complète des membres au verso de la couverture de la Gazette NIKE 1989/1, mars 1989). Le soutien financier principal dont dispose le Centre NIKE provient de la contribution accordée par le Département fédéral de l'intérieur par l'intermédiaire de l'Office fédéral de la culture.

Nous pouvons également nous montrer satisfaits de la participation des cantons; des 26 cantons que compte la Confédération, 23 ont à ce jour décidé de verser une contribution annuelle renouvelable de participation aux frais de fonctionnement du Centre NIKE. A ces cantons s'ajoutent encore les villes de Genève et de Zurich ainsi que la Principauté de Liechtenstein (vous trouverez la liste complète au verso de la couverture de ce numéro de la Gazette).

Le comité et les collaborateurs de l'Association de soutien au NIKE se félicitent de la confiance qui leur est ainsi témoignée et ne ménageront pas leurs efforts pour continuer à effectuer un travail aussi efficace que possible au service de la conservation des biens culturels.

Vo

La Gazette NIKE compte sur l'aide financière spontanée de ses lecteurs

Cette édition de la Gazette NIKE est le 11^{ème} numéro de notre bulletin trimestriel d'information tiré à 2000 exemplaires (en général, 1400 en allemand et 600 en français). Jusqu'à présent les frais de publication, de traduction et de distribution de la Gazette ont été entièrement assumés par le Centre NIKE.

C'est avec satisfaction que nous constatons, grâce aux nombreuses réactions qui nous parviennent, que notre bulletin a déjà éveillé l'intérêt d'un nombre relativement élevé de lecteurs en Suisse et à l'étranger.

Pour des motifs administratifs et pour des raisons de principe, nous souhaiterions continuer à faire parvenir gratuitement la Gazette NIKE à toutes les personnes intéressées

NOUVELLES

afin de ne pas compromettre notre mission de sensibilisation du public aux problèmes de la conservation des biens culturels. La publication de la Gazette représente une bonne partie de notre travail d'information du public mais les coûts sus-mentionnés sont relativement importants. C'est pourquoi, nous sollicitons votre soutien financier. Vous pouvez effectuer votre versement spontané au moyen du bulletin ci-joint. Nous remercions d'ores et déjà les donateurs de leurs généreuses contributions!

Vo

Le tourisme – du folklore à la culture

Le folklore suisse

Depuis deux siècles les touristes étrangers visitent la Suisse pour ses paysages, ses montagnes et ses lacs, pour ses curiosités naturelles et pour les bienfaits de la vie alpestre. A l'étranger, surtout outre-Atlantique, quand on parle de la Suisse, il vient tout de suite à l'esprit un certain nombre de clichés qui se sont imposés au fil des ans: les Alpes, les edelweiss, les chants jodlés, le cor des Alpes, les paysannes sur l'alpage, les vaches, le lait, le chocolat, le fromage et les montres. Ce sont des 'spécialités' suisses appelées, de nos jours, en langage de marketing, 'USP' (Unique Selling Propositions) qui représentent à l'heure actuelle la Suisse à l'étranger, avec succès d'ailleurs.

La suppression des clichés

On est depuis quelques années conscient que l'on ne doit pas encourager partout ce genre de clichés car ils ne correspondent plus à la réalité. Le mode de vie des Suisses a bien changé, ils ne sont plus de pauvres bergers vivant sur l'alpage, la plupart d'entre eux sont cosmopolites tout en gardant leur caractère autonome.

L'Office national suisse du tourisme (ONST) met actuellement dans ses publications l'accent sur l'aspect culturel de la Suisse. Les calendriers des manifestations proposent autant de pièces de théâtre, de ballets, de concerts, de festivals de musique, d'expositions, de galeries, de cabarets, de pantomimes et de café-théâtre que de fêtes traditionnelles, de spectacles folkloriques, de manifestations populaires et de fêtes d'alpage.

NOUVELLES

Le retour à la culture

Dans les pays européens, les conférences de presse et les manifestations où il est question de la Suisse sont suivies de pantomimes, de spectacles de musique et de chants classiques, de clowns et de danseurs classiques. L'ONST propose des publications sur les musées, les forteresses, les châteaux, les chemins de pèlerinage avec lieux de culte comme par exemple le grand chemin des 'Walser' avec ses nombreux témoignages du passé.

Pour 1989, l'ONST a mis l'accent sur le tourisme dans les villes. Cette campagne 1989 inclut 132 grandes et petites villes présentant un intérêt culturel pour les touristes. Les brochures publiées à cet effet proposent la visite d'édifices et d'installations, témoins de notre passé, la visite de collections d'objets d'art et de musées et des conseils pour les ventes aux enchères d'objets d'art.

Un réseau d'itinéraires culturels

C'est en 1991 que doit commencer la réalisation de la partie suisse du réseau des itinéraires culturels prévus par le Conseil de l'Europe. Les différentes routes vont se croiser en un point géographique situé en Suisse. Là où plusieurs routes se croiseront, il est prévu de créer des centres de rencontres où il sera possible de s'informer sur les objets culturels et les lieux historiques qui jalonnent les parcours. Les routes continueront au-delà des frontières des pays et seront reliées aux itinéraires culturels des pays limitrophes. Certains itinéraires sont déjà en cours de réalisation: l'itinéraire des pèlerins qui se rendaient à St-Jacques de Compostelle en passant par l'Allemagne, la Suisse, la France et l'Espagne (la partie suisse est déjà balisée), les routes baroques de Malte jusqu'en Allemagne qui comptent de nombreuses attractions culturelles en Suisse, les routes de la soie en Europe qui retracent les itinéraires empruntés par les commerçants avec de nombreux lieux intéressants en Suisse (la route du Col du Julier – le lac de Walenstadt – le lac de Zurich / la route du Col du St-Gothard – le lac des Quatre-Cantons – la région bâloise – Bâle), les itinéraires des Walser du Valais au Vorarlberg en passant par l'Italie, le Tessin et les Grisons. En complément aux projets du Conseil de l'Europe, il est question de créer en collaboration avec l'Association des musées suisses (AMS) un circuit des particularités suisses qui conduirait les touristes de musée en musée et mettrait en valeur les caractéristiques de notre pays. A partir de 1992, c'est par le slogan publicitaire 'Culture et cultures' au coeur de l'Europe que la Suisse se fera connaître à travers le monde.

Le forum de la culture et du tourisme

Comme introduction à ce slogan, l'ONST organise le '1er Forum international' du 15 au 18 octobre 1989 intitulé 'Tourisme moderne – promoteur ou destructeur de la culture?'. Cette manifestation doit surtout permettre aux personnes responsables de ce secteur de se rencontrer et a pour but de souligner l'urgence des mesures internationales dans les domaines du tourisme et de la culture. Les solutions aux problèmes actuels élaborées au cours de ce Forum permettront de freiner les évolutions erronées et de consolider les acquis économiques et culturels du tourisme. A l'occasion de ce Forum, des personnalités connues prendront la parole: Jean-Pascal Delamuraz, Président de la Confédération, Vigdis Finnbogadottir, Présidente d'Islande, Klaus Toepper, Ministre fédéral de l'Environnement, de la Protection de la Nature et de la Sécurité nucléaire, Bonn, André Heller, poète, écrivain, compositeur, aventurier du voyage, Jacques Chirac, Maire de Paris, George Muhoho, Minister of Tourism and Wildlife, Kenya et bien d'autres encore.

La participation à ce Forum est ouverte à toutes les personnes qui s'intéressent à la culture et au tourisme. Le programme et ses formulaires d'inscription peuvent être demandés à l'adresse suivante: Office national suisse du tourisme (ONST), Bellariastrasse 38, 8027 Zurich T 01/288 11 11 (Le nombre des participants est limité à 130 personnes).

Theo Wyler

Chef du département 'Missions spéciales' de l'Office national suisse du tourisme (ONST), Zurich

Résolution du Comité national suisse de l'ICOMOS

La section suisse du Conseil International des Monuments et des Sites (ICOMOS), réunie en Assemblée générale à Lausanne le 25 avril 1989 dans le cadre du Congrès final du PNR 16, se félicite de la réussite de cette importante manifestation consacrée à la recherche de méthodes nouvelles pour la conservation des biens culturels.

Elle constate avec satisfaction la qualité du travail accompli et le large éventail de résultats atteints dans un esprit de coopération exemplaire.

Elle remercie unanimement le Fonds national suisse de la recherche scientifique et les responsables du Congrès, en particulier la direction du Programme.

Elle souhaite vivement que, sur la base du travail interdisciplinaire accompli dans les différents secteurs du programme, puissent être créés des services permanents assurant la continuité des activités engagées, notamment dans les domaines de la recherche fondamentale et de son application, de la formation et de l'information.

Au nom de la Section Suisse de l'ICOMOS
Claude Jaccottet, Président

Meubles anciens – biens culturels et articles de vente

Presque dans chaque ménage on trouve une 'belle pièce', témoin de notre passé. Ce meuble provient d'un héritage, faisait partie de la corbeille de mariage ou a été acheté comme premier signe d'une certaine aisance. On trouve des meubles anciens dans les musées, dans la plupart des bâtiments publics, ils font également partie des objets de prestige et de collection que l'on trouve dans le commerce et qui représentent un chiffre d'affaire qui s'évalue en dizaines de millions de francs.

La conservation des biens culturels mobiliers est un sujet de préoccupation capital pour les musées et un domaine auquel les services de conservation des monuments historiques vont devoir accorder une importance plus grande au cours des prochaines années s'ils ne veulent pas se limiter à la protection des extérieurs et des façades. On pourrait croire que les meubles anciens, compte tenu de la valeur qu'on y attache, sont bien moins en danger que certains témoins de notre passé qui, pour une grande partie de l'opinion publique, ne présentent aucun intérêt. C'est pourtant le contraire qui se produit. La grande demande de meubles anciens qui a déjà commencé à se faire sentir à la fin du XIX^{ème} siècle a déjà très tôt eu pour conséquences une réévaluation des vieilles pièces (restauration) et la fabrication d'imitations (reproductions) et de contrefaçons.

De nos jours il faut se rendre à l'évidence qu'une grande partie des meubles proposés dans les magasins d'antiquités ne sont pas des originaux. Un réseau international de fabricants de meubles, de 'restaurateurs' et d'intermédiaires veille à ce qu'en Europe centrale l'offre suive la demande et évolue rapidement en fonction des modes et des goûts. Les victimes de ce marché largement corrompu sont les acheteurs et les marchands privés et toujours plus également les institutions publiques comme les musées et les services de conservation des monuments historiques.

Il n'existe jusqu'à aujourd'hui pas de normes obligatoires à respecter pour les certificats d'authenticité et d'origine qui accompagnent les meubles anciens. Ni le commerçant ni le

client ne peuvent être absolument sûrs de l'authenticité de ce qu'ils possèdent. Bien souvent la documentation qui accompagne normalement les pièces qui ont été soumises à une restauration scientifique fait défaut. Il est difficile et financièrement très coûteux de prouver qu'il s'agit de contrefaçons. Bien des commerçants n'ont pas les connaissances nécessaires à l'identification des meubles. Le client qui achète un meuble qui a été en grande partie restauré ou même une contrefaçon obtient tout de même un objet d'une certaine valeur subjective. Dans un salon, l'authenticité d'un meuble est un mythe, il serait indélicat et maladroit de la part d'un spécialiste de la remettre en question.

Ce séminaire n'a pas pour objectif de répondre à la question plutôt philosophique qui reste sans réponse depuis l'Antiquité: le monde veut-il être trompé?

Ce séminaire aimerait permettre un échange de vues sur les objectifs, la technique, les aspects scientifiques et éthiques de la conservation et de la restauration des meubles. Ce séminaire a également pour objectif d'ouvrir le débat sur la protection et la conservation des meubles anciens considérés comme biens culturels. Il s'adresse aux conservateurs de musées, aux restaurateurs, aux conservateurs des monuments historiques, aux historiens d'art, aux spécialistes des sciences culturelles, aux commerçants et aux collectionneurs. Les exposés des spécialistes seront suivis d'une table ronde et de débats avec les participants ainsi que d'une excursion.

Le comité d'organisation

(Pour le programme détaillé, voir page 28 de l'agenda)

Congrès: Histoire de la restauration, du 30 novembre au 2 décembre 1989 à Interlaken

L'Association suisse de conservation et de restauration (SCR) s'associe à l'Association suisse des historiens d'art (ASHA) pour organiser un congrès en deux étapes en collaboration avec le Centre NIKE.

La première partie de cette manifestation (du 30 novembre au 2 décembre 1989 à Interlaken) donnera un premier aperçu de l'histoire de la restauration. Des orateurs venus de France, d'Italie, d'Allemagne, d'Autriche, de Belgique, d'Angleterre et de Suisse essaieront de mettre en évidence

NOUVELLES

l'évolution dans le domaine de la conservation des monuments historiques et de la peinture et aborderont des sujets importants comme par exemple la collaboration entre les restaurateurs et les historiens d'art ou l'évolution de la profession de restaurateur.

La deuxième partie qui se déroulera en novembre 1990 privilégiera l'étude des cas concrets.

C'est grâce à l'intervention du Centre NIKE que les deux associations, la SCR et l'ASHA ont décidé de collaborer. Cette collaboration représente un fait historique en Suisse et peut-être même en Europe. Les deux professions, celle du restaurateur et celle de l'historien d'art ont évolué au cours du XIX^{ème} siècle au point de devenir deux corps de métier distincts qui, par la nature même de leur travail, sont interdépendants mais se sont pas trop détachés l'un de l'autre.

L'idée de base de ce congrès est d'éveiller une compréhension et une considération réciproques nouvelles au sein de ces deux corps de métier. Le thème choisi 'Histoire de la restauration' se prête parfaitement à cet objectif. Ce congrès doit permettre à l'historien d'art de comprendre que son métier ne se limite pas à l'histoire de l'art mais qu'il englobe également l'histoire de la restauration des objets qu'il étudie scientifiquement. Cette histoire de la restauration comprend l'évolution de l'histoire de l'art, de l'histoire de la perception des oeuvres d'art et de l'histoire des matériaux, un aspect entièrement nouveau pour cette profession. Ce congrès doit éveiller chez le restaurateur l'intérêt pour l'histoire et pour la condition évolutive de son métier et lui permettre de découvrir qu'il n'est pas un exécutant quelconque au service d'un objet mais qu'il fait partie intégrante d'un corps de métier qui possède éthique, écoles et traditions et donc qu'il est en relation très étroite avec l'historien d'art.

Les travaux préparatoires à ce congrès prouvent qu'il n'est pas facile de réunir ces deux professions. Le domaine de l'histoire de la restauration est en grande partie inexploré. Certains pays comme l'Italie ont déjà effectué des travaux préliminaires à ce niveau mais en Suisse c'est un sujet qui n'a pour ainsi dire jamais été abordé. Il est évident que les historiens d'art ont plus de facilités à interpréter les documents de base malheureusement, pour l'instant, ces documents essentiellement constitués de rapports sur les travaux de restauration, sont en grande partie dans les mains des restaurateurs. Il faut espérer que les historiens d'art et les restaurateurs parviendront un jour à collaborer dans l'exercice de leurs professions.

Le comité d'organisation

Europa Nostra 1989

Prix pour la sauvegarde du patrimoine architectural et naturel de l'Europe

Environ trente-cinq prix sont décernés chaque année par Europa Nostra aux réalisations qui contribuent notablement à la préservation et mise en valeur du patrimoine architectural et naturel de l'Europe. Les Prix Europa Nostra sont offerts par American Express.

Conditions de participation (extrait):

1. Les dossiers devront se rapporter à des projets dont le maître d'ouvrage fait partie de l'une des cinq catégories suivantes d'organismes: a) propriétaires privés / b) organismes nationaux ou locaux à but social ou associations bénévoles / c) entreprises commerciales propriétaires / d) gouvernements régionaux ou locaux / e) gouvernements nationaux.
2. Les réalisations appartenant aux catégories suivantes peuvent être présentées: a) restauration d'édifices anciens / b) adaptation d'immeubles anciens à de nouveaux usages, préservant toutefois leur caractère d'origine / c) conservation de paysages naturels ou historiques / d) constructions nouvelles sur des sites protégés, agréablement insérées dans un environnement dans des lieux d'une rare beauté naturelle.
3. Les inscriptions pourront être présentées par des propriétaires, des locataires, des architectes ou des designers. (...)
15. Tous les dossiers devront être accompagnés du formulaire d'inscription et parvenir au plus tard le vendredi 20 octobre 1989.

Les formulaires et les inscriptions peuvent être obtenues par: Prix Europa Nostra, 9 Buckingham Gate, London SW1E6JP, Angleterre

(Communiqué)

Les 25 ans de l'ICOMOS: 9^{ème} assemblée générale à Lausanne en octobre 1990

Du 3 au 15 octobre 1990 aura lieu à Lausanne la 9^{ème} assemblée générale de l'ICOMOS qui sera également l'occasion de célébrer le 25^{ème} anniversaire de ce 'Conseil international des monuments et des sites', de faire le bilan

de ses activités, de commémorer la publication de la 'Charte de Venise' et de réfléchir à sa signification et à son importance pour la conservation des monuments historiques à notre époque moderne. Environ 600 participants représentant les 5 continents sont attendus au Palais de Beaulieu où se dérouleront les diverses conférences et les débats.

L'organisation d'une assemblée générale de cette envergure exige bien évidemment une préparation minutieuse à long terme. C'est donc début février 1989 que le comité d'organisation s'est mis à la tâche; il est présidé par Georges-André Chevallaz, ancien Conseiller fédéral et comprend les personnalités suivantes: Raymond Junod, ancien Conseiller d'Etat du Canton de Vaud, Marcel Blanc, Conseiller d'Etat et chef du Département des travaux publics du canton de Vaud, le Professeur Alfred A. Schmid, président de la Commission fédérale des monuments historiques, Jean-Pierre Dresco, architecte cantonal du canton de Vaud, Marie-Claude Jequier de l'Office des affaires culturelles à Lausanne, Pierre Schwitzguebel de l'Office du tourisme de Lausanne, Claude Jaccottet, président du Comité national suisse de l'ICOMOS et de son vice-président Alfred Wyss, conservateur des monuments historiques du Canton de Bâle-Ville.

Le comité d'honneur présidé par Flavio Cotti, Conseiller fédéral, chef du Département fédéral de l'intérieur, est en cours de constitution. Le comité scientifique dont la tâche est la préparation et l'organisation des séances compte les membres suivants; le Professeur Alfred A. Schmid (président), Bernard Zumthor, conseiller en conservation du Patrimoine architectural de la Ville de Genève, Alfred Wyss, conservateur des monuments historiques du Canton de Bâle-Ville, Georg Carlen, conservateur des monuments historiques du canton de Soleure et Sybille Heusser-Keller, directrice de l'ISOS.

Pour les conférences scientifiques, une infrastructure est mise en place qui permettra d'assurer l'interprétation simultanée des exposés, des débats et des interventions dans les 4 langues officielles de l'ICOMOS: anglais, français, espagnol et russe. En même temps que le congrès, une exposition aura lieu au Musée de L'Ancien-Evêché à Lausanne sur le thème 'Nos monuments, nos sites et leur conservation'. Cette exposition doit permettre à chacun des cantons de présenter un ou deux monuments particulièrement importants de leur patrimoine. Un certain nombre d'excursions relativement courtes et de visites sont également prévues en Suisse romande, un groupe de travail composé de Théo-Antoine Hermanès, restaurateur, Le Lignon, Bernard Zumthor, conseiller en conservation du Patrimoine architectural de la Ville de Genève et Eric Teyssiere, conservateur des monuments historiques du Canton de Vaud s'occupe de l'organisation de ces activités culturelles.

Après la clôture du congrès, les participants auront l'occasion d'effectuer des excursions de deux à quatre jours qui

NOUVELLES

leur permettront de visiter des monuments d'importance culturelle situés principalement en Suisse centrale, en Suisse orientale et au Tessin. Ces excursions sont organisées par Martin Fröhlich, secrétaire de la Commission fédérale des monuments historiques et par Gian-Willi Vonesch, directeur du Centre NIKE.

Les travaux préparatoires à ce congrès devront être terminés au cours de l'été 1989 afin que les invitations définitives puissent parvenir en septembre prochain au 3'600 membres de l'ICOMOS.

Dans les prochains numéros de la Gazette NIKE nous vous tiendrons régulièrement au courant des préparatifs, du programme et des détails importants concernant cette grande manifestation.

Vo

3ème congrès international pour l'étude archéologique des eaux intérieures

La 'Gesellschaft für Schweizer Unterwasser-Archäologie' organise du 3 au 8 septembre 1990 à la Landiwiese, Zurich-Wollishofen, le 3ème congrès international pour l'étude archéologique des eaux intérieures.

Le projet provisoire prévoit le programme suivant. Le 1er jour, présidé par N. Oswald (Zurich), sera consacré aux exposés sur l'état de conservation des bois humides. Au cours des 3 jours suivants, animés par M. Egloff (Neuchâtel), J. Winiger (Berne) et H. Schlichtherle (Baden-Württemberg), il sera question d'élaborer un catalogue aussi complet que possible des matériaux en bois et des méthodes utilisées pour la construction des maisons en terrains humides. Ce congrès sera également l'occasion de discuter les problèmes des villages lacustres et de l'utilisation des différents bâtiments. Le vendredi sera consacré à la présentation de nouvelles techniques dans le domaine des fouilles archéologiques effectuées dans les eaux intérieures (sous la direction de U. Ruoff, Zurich). Le samedi sera exclusivement réservé aux excursions de courte durée.

(Communiqué)

(Pour l'adresse voir page 29 de l'agenda)